

Régie Inter municipale du Centre Sportif et Culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Inter municipale du CSCB, tenue à la salle Jean Coutu du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 25 avril 2019, à 20h00**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Mario Frigon, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Nicole Bernèche, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Daniel Rocheleau, Municipalité de Mandeville
- Stephen Subranni, Ville de Saint-Gabriel
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Michel St-Laurent, directeur général et secrétaire trésorier par intérim
- Michel Yanakis, responsable de la maintenance
- Annik Paquin, technicienne en comptabilité

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : 8

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

043-04-2019 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Mario FRIGON, maire de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Il est proposé par : Nicole Bernèche

Appuyé par : Stephen Subranni

Et résolu

QUE la séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 25 avril 2019, soit et est ouverte à compter de 20h00.

Adoptée à l'unanimité des membres

044-04-2019 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire du 21 mars 2019

5. FINANCES

5.1 Comptes payés au 24 avril 2019

5.2 Présentation et adoption des états financiers 2018

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Octroi du contrat du skatepark

6.2 Demande de montants supplémentaires pour déneigement par Alain Jolicoeur

6.3 Mandat à Me Philippe Desrosiers – Maintien de l'équité salariale

~~6.4 Demande de gratuité – Centre d'Action Bénévole Brandon~~

6.5 Entrée du stationnement arrière

6.6 Aréna – Vitre devant les marqueurs

7. VARIA

8. CORRESPONDANCES

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Daniel Rocheleau

Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 25 avril 2019, soit et est adopté en annulant le point 6.4 et en ajoutant au VARIA, le point suivant :

- ✓ **7.1 Santé à Cœur – Location de la salle Jean Coutu**

Adoptée à l'unanimité des membres

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

045-04-2019 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2019

Il est proposé par : Nicole Bernèche

Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2019, soit et est adopté en remplaçant le nom de Yves Morin indiqué dans les présences pour celui de Stephen Subranni.

Adoptée à l'unanimité des membres

5. FINANCES

046-04-2019 5.1 COMPTES PAYÉS AU 24 AVRIL 2019

Il est proposé par : Daniel Rocheleau

Appuyé par : Stephen Subranni

Et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au 24 avril 2019 totalisant **64 113,01 \$** soit et est adoptée.

Adoptée à l'unanimité des membres

047-04-2019 5.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2018

ATTENDU QUE Madame Martine GAUTHIER, CPA auditeur, CA, dépose les états financiers de l'année 2018.

Il est proposé par : Daniel Rocheleau

Appuyé par : Nicole Bernèche

Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du CSCB accepte le dépôt du rapport financier 2018, déposé par Madame Martine Gauthier, CPA auditeur, CA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

048-04-2019 6.1 OCTROI DU CONTRAT DU SKATEPARK

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues suite à l'appel d'offre.

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions qui s'effectuait jeudi le 4 avril 2019 à 11:00 heures a donné les résultats qui apparaissent dans le tableau et qui incluent toutes les options demandées :

Nom du soumissionnaire	Montant soumis (taxes incluses)
Tessier Récro-Parc	156 000,18 \$
Papillon Skate Parc	141 994,13 \$

Il est proposé par Stephen Subranni

Appuyé par Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du CSCB décide d'octroyer le contrat à Papillon Skate Parc Inc., soumission la plus basse reçue, conforme au devis et qui inclut les autres détails techniques demandés au point 30 de l'appel d'offres.

QUE le montant du contrat octroyé à Papillon Skate Parc Inc. est de **108 000,00 \$** plus taxes et se détaille comme suit :

- Prix de l'option A (skatepark de 4400 pi²) : 100 000,00 \$
- Ajout d'une demi-lune (half-pipe) : 6 500,00 \$
- Ajout d'un escalier : 500,00 \$
- Hauteur additionnelle pour le lanceur quarter-pipe : 1 000,00 \$

TOTAL 108 000,00 \$ plus taxes

QUE le directeur général soit et est par la présente autorisé à signer le contrat avec ledit soumissionnaire.

Adoptée à l'unanimité des membres

049-04-2019 6.2 DEMANDE DE MONTANTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE DÉNEIGEMENT PAR ALAIN JOLICOEUR

ATTENDU la demande reçue de Monsieur Alain Jolicoeur d'augmenter son tarif pour le déneigement des couvertures pour la présente saison 2018-2019.

Il est proposé par : Daniel Rocheleau

Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB acceptent l'augmentation demandée par Monsieur Alain Jolicoeur et lui octroient la somme supplémentaire totale de **1 500,00 \$**.

Adoptée à l'unanimité des membres

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

050-04-2019 6.3 MANDAT À ME PHILIPPE DESROSIERS – MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ATTENDU QUE la Régie inter municipale du CSCB doit renouveler sa politique en matière d'équité salariale.

Il est proposé par Gaétan Gravel

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB mandatent la firme d'étude légale « DESROSIERS HÉBERT, AVOCATS » afin de réaliser le mandat de maintien de l'équité salariale.

QUE la réalisation de ce mandat représente un montant de **2 800\$** plus les taxes et frais applicables.

Adoptée à l'unanimité des membres

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

~~6.4 DEMANDE DE GRATUITÉ – CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE BRANDON : ANNULÉ~~

051-04-2019 6.5 ENTRÉE DU STATIONNEMENT ARRIÈRE

ATTENDU QUE plusieurs usagers se sont plaints du mauvais état de l'entrée du stationnement arrière ;

Il est résolu à l'unanimité :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB acceptent que le nécessaire soit fait par et en collaboration avec la Ville de Saint-Gabriel pour réparer l'entrée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

052-04-2019 6.6 ARÉNA – VITRE DEVANT LES MARQUEURS

ATTENDU QU'il est nécessaire de réparer la vitre devant le banc des marqueurs.

Il est résolu à l'unanimité :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB acceptent le paiement de la somme de **236,00 \$** afin que Michel Yanakis puisse effectuer les corrections nécessaires à la vitre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à cette dépense.

7. VARIA

053-04-2019 7.1 SANTÉ À CŒUR – LOCATION DE LA SALLE JEAN COUTU

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande écrite de la part de Madame Jocelyne Beaudry, pour le renouvellement des locations dans la salle Jean Coutu, dans le cadre des activités de ViActive ;

ATTENDU QUE ces locations sont pour la session d'automne et d'hiver. La session d'automne est d'une durée de douze (12) semaines, soit de septembre à décembre, tous les lundis de 8h30 à 12h et la session d'hiver est d'une durée de quinze (15) semaines, soit de janvier à avril, tous les lundis de 8h30 à 12h, considérant les dates non disponibles de la salle Jean Coutu ;

ATTENDU QUE Madame Beaudry aimerait avoir le même tarif réduit pour ces locations, soit un tarif de SOIXANTE-DEUX DOLLARS ET CINQUANTE CENTS (62.50\$) par jour, taxes incluses.

Il est proposé par : Stephen Subranni

Appuyé par : Nicole Bernèche

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Inter municipale du CSCB acceptent le tarif quotidien demandé par *Santé à cœur D'Autray-Matawinie*, soit SOIXANTE-DEUX DOLLARS ET CINQUANTE CENTS (62.50\$) par jour, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. CORRESPONDANCES

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

054-04-2019 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Denis Gamelin

Appuyé par : Nicole Bernèche

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 25 avril 2019, soit et est levée à compter de 20h39.

Adoptée à l'unanimité des membres

Mario Frigon, président et maire de Saint-Gabriel-de-Brandon

Michel St-Laurent, Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Régie inter municipale du CSCB